

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°38 - Janvier 2019



**DOSSIER : SÉCURITÉ ET CIVISME
NOS ENGAGEMENTS, TRAVAUX, EMPLOI**



www.cuges-les-pins.fr



RETOUR EN IMAGES



1 Grand succès pour la soirée théâtre «8 femmes» organisée par la municipalité

2 Le 15 décembre dernier, le centre de secours de Cuges fêtait la Ste Barbe. Discours et remise de grades étaient au programme. Félicitations à tous !

3 Les enfants du centre de loisirs ont pu se rendre avec l'équipe d'animation au village de Noël d'Aubagne et à la patinoire.

4 Le 8 décembre dernier, Monsieur le maire, entouré d'élus et des Cugeois, a inauguré le boulevard Gambetta entièrement rénové.

5 7 115€ ont été récoltés lors du Téléthon 2018 organisé par le Comité des fêtes en partenariat avec d'autres associations du village. Un grand bravo à tous pour votre générosité !

6 Commémoration du 5 décembre : hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

7 Départ de la marche nordique pour le Téléthon 2018.

EDITO



Chaque début d'année est une échéance supplémentaire et un rendez-vous avec la population.

Cette année 2018 aura été à Cuges, l'année des grandes réalisations. L'école et la création du nouveau groupe scolaire qui suit son cours, puis la rénovation du Boulevard Gambetta, de la Place Lucius Cal et du jardin du Presbytère, ont été essentiels dans la redéfinition du centre urbain et la préfiguration des projets à venir.

Redéfinir les parkings, les espaces de vie et savoir concilier préservation du patrimoine et réponse à la vie moderne sont autant de défis à relever pour une équipe municipale.

Beaucoup de projets sont encore à venir et cette année 2019 viendra donc marquer de son empreinte la fin d'une première tranche de travaux essentiels et déterminants pour l'avenir du village et de ses habitants. J'aurai l'occasion, lors des vœux que je présenterai à la population le 26 janvier prochain, de vous détailler les investissements qui seront ainsi réalisés tout au long de cette année 2019.

12 mois passent malheureusement très vite dans le calendrier municipal lorsque nous souhaitons tout mettre en œuvre et satisfaire le plus grand nombre. Je sais qu'il reste beaucoup à faire mais les résultats sont déjà visibles ainsi que l'enthousiasme des Cugeois qui savent apprécier ces changements.

Je sais que l'on ne peut pas plaire à tout le monde car chacun attend souvent le meilleur pour soi en oubliant que l'intérêt général est souvent prioritaire. Pardon pour ceux qui devront encore attendre, pardon pour ceux qui veulent plus, pardon de ne pas pouvoir agir plus vite. Puisseons-nous nous consoler en nous disant que tout cela n'est que matériel et que « Tout vient à point à qui sait attendre... »

Oui, malheureusement certains événements tragiques viennent nous rappeler que l'essentiel est dans nos cœurs, nos familles, nos amis. Les blessures de la vie nous rendent souvent plus forts et c'est pourquoi mes vœux les plus chers et mes pensées iront, en ce début d'année, vers ces familles qui sont dans la peine ; celle de la perte d'un proche, d'un ami, d'un parent, d'un enfant ...

A tous ceux qui sont dans cette souffrance, je veux apporter mon modeste réconfort et tout mon soutien afin de les aider à se relever dans cette épreuve de la vie.

A tous et de tout mon cœur, je souhaite une belle année 2019, faite de réconfort, bonheur et santé...

Le Maire

Bernard Destrost

SOMMAIRE

2 RETOUR EN IMAGES

3 ÉDITO

4 - 5 VIE MUNICIPALE
CULTURE

6 ENGAGEMENTS
NOUS NOUS ÉTIONS
ENGAGÉS, NOUS L'AVONS
FAIT !

7 TRAVAUX
LES NOUVEAUTÉS

8 - 9 DOSSIER
SÉCURITÉ & CIVISME

10 - 11 RETOUR EN IMAGES
SPÉCIAL NOËL

12 ASSOCIATIONS

13 LA COMMUNE
S'ENGAGE POUR
L'EMPLOI

14 TRIBUNE LIBRE
NAISSANCES
REMERCIEMENTS
À VOUS LA PAROLE

15 PORTRAIT

RABAT AGENDA

VIE MUNICIPALE



**BONNE ANNÉE
2019 !**

Bernard Destrost,
Maire de Cuges les Pins
&
les membres du
Conseil municipal

vous convient à
la Cérémonie des Voeux

**le Samedi 26 janvier 2019
à 18h30, salle des Arcades**

Un cocktail
dînatoire
clôturera la
cérémonie.



RÉUNION D'INFORMATION

New Art constructions organise une réunion d'information pour présenter le bâtiment actuellement en projet avec Grand Delta Habitat. Rendez-vous vendredi 18 janvier à 12h à la salle des mariages.

Seront présents Olivier Morabin en qualité d'architecte, Grand Delta Habitat en qualité de bailleur, l'entreprise New Art Constructions en qualité de promoteur ainsi qu'un représentant de la mairie, afin de répondre à toutes les questions.

INSCRIPTIONS VACANCES D'HIVER



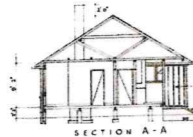
Venez voyager avec nous à travers différentes époques, de la préhistoire jusqu'en 2999 !

Ouverture inscriptions le lundi 7 janvier.

Clôture vendredi 25 janvier.

ARCHITECTE CONSEIL

L'architecte conseil CAUE assurera sa prochaine permanence dans les locaux de la mairie (au service Urbanisme) le lundi 14 janvier 2019, de 9h à 12h.



ENQUÊTE CONDITIONS DE TRAVAIL

L'Insee, en partenariat avec la D.A.R.E.S réalise, entre le 1^{er} octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités à partir de janvier 2019. Un enquêteur de l'Insee prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

CARNAVAL



Carnaval revient cette année le samedi 9 mars avec pour thème la Gastronomie.

La prochaine réunion, pour ceux qui souhaitent participer au défilé (en groupe ou pour réaliser un char), aura lieu le jeudi 31 janvier 20h30, salle de l'entraide.

Cette année, un concours de cuisine est organisé avec comme ingrédient imposé : la pomme.

Sucré, salé, entrée, plat, dessert... on laisse libre-court à votre imagination pour le reste !

Plus d'infos dans le prochain mag.

RECYCLAGE DES SAPINS

Noël étant maintenant terminé. Il est l'heure de défaire les décorations et de se débarrasser du sapin.

Du 2 au 27 janvier, vous pouvez le déposer sur la place Gabriel Vialle (devant la médiathèque) à l'endroit prévu à cet effet.

Les sapins seront emportés par le conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile.



CULTURE



**AU PROGRAMME
CE MOIS-CI**

SPECTACLE : AMOUR, SWING ET BEAUTÉ



La Municipalité de Cuges vous propose un spectacle musical sélectionné au festival d'Avignon 2018.

« Amour, Swing et Beauté »

Vendredi 1^{er} février 20h30 salle des Arcades

Trio vocal, accompagné au piano, qui fait rire, émeut et permet de s'évader dans un univers frais et pétillant. De l'impeccable ménagère des années 50 à la diva déjantée, les Swing Cockt'Elles chantent la femme dans tous ses états.

Avec humour et complicité, elles embarquent le public dans un voyage musical rétro et moderne.

Tarifs : Public 10€ - De 13 à 18 ans : 8€ - De 6 à 12 ans : 5€ - Moins de 6 ans : gratuit

MÉDIATHÈQUE

Séance Conte

Rendez-vous le mercredi 16 janvier à 16h30 avec l'association Muzzynote.



Samedi des bébés

Samedi 19 janvier à 11h avec l'association Muzzynote



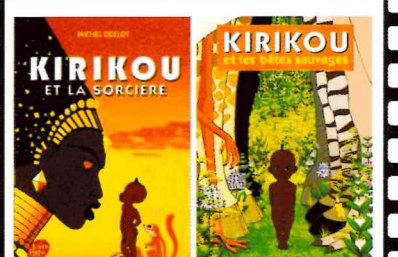
SOIRÉE DE LA LECTURE : DEMAIN, RÉINVENTONS-NOUS

Samedi 19 janvier à partir de 15h30 à la médiathèque municipale
LES VILLES DU FUTUR, LES OBJETS DE DEMAIN...

Des élèves de Cuges, Gemenos, Allauch et La Penne-sur-Huveaune vous invitent à venir les écouter lire les textes qu'ils ont écrits sur le futur qu'ils ont imaginé. Vous pourrez également voir une exposition des objets de demain qu'ils ont inventés et créés pour vous. Lecture et visite gratuite de l'exposition, ouverte à tous !

Manifestation animée par Marie Chéné et Nicolas Tardy de l'association Calopsitte et proposée par la Métropole et l'Agence régionale du livre.

CINÉ



Mercredi 16 janvier dès 14h30

Kirikou 1 et 2

Kirikou et la Sorcière & Kirikou et les bêtes sauvages

Salle des mariages



Vendredi 25 janvier 20h30

Comme des Frères

Salle des mariages

Mardi 5 février 18h30

La Vie est Belle

Salle des mariages



NOS ENGAGEMENTS



**NOUS NOUS
ÉTIONS ENGAGÉS,
NOUS L'AVONS FAIT !**

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE POUR RENDRE LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ACCESSIBLES À TOUS

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E) est un élément essentiel du projet de réhabilitation communale. Il contribue à «l'égalité des droits et des chances pour tous» ; il permet d'améliorer et de sécuriser les déplacements quotidiens de tous les habitants.

Se sentir bien dans son village dépend aussi du cadre dans lequel on vit. Des actions ont été réalisées pour répondre aux attentes des administrés, pour le bien vivre, la sécurité et le confort de tous :

- **La Poste** : création d'une rampe d'accès PMR* et d'une place de stationnement PMR à proximité.
- **L'église** : reprise du parvis, implantation d'une rampe d'accès et création d'une place de stationnement PMR à proximité. Renfort des éclairages de circulation et d'issue de secours pour mise aux normes des malvoyants.
- **L'Hôtel de Ville** : réaménagement du rez-de-chaussée avec des bureaux et des circulations adaptés à l'accueil des personnes porteuses de handicap – installation d'une boucle audio pour les malentendants.
- **La crèche** : création d'une rampe d'accès PMR et d'une place de stationnement PMR à proximité - installation d'une boucle audio.
- **La salle des mariages** : installation d'une boucle audio.
- **Le foyer des anciens** : déplacement d'une cloison et réaménagement des sanitaires afin de rendre le bâtiment circulaire – création d'une rampe d'accès.
- **La Police municipale** : installation d'un bureau de réception PMR - installation d'une boucle audio.
- **Travaux pour l'ensemble de ces bâtiments** : mise en place de signalétiques spécifiques permettant l'identification et le repérage autant en façade des bâtiments qu'à l'intérieur.

Ces travaux constituent la première tranche de travaux d'accessibilité, lesquels se poursuivront conformément au calendrier de mise en accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux.



*PMR : Personne à Mobilité Réduite

TRAVAUX



**LE POINT SUR
L'AVANCEMENT
DES TRAVAUX**

SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Les services techniques ont effectué une phase de remise en peinture des passages piétons effacés depuis l'entrée du village (côté Toulon) jusqu'à la boulangerie Banette, ceci pour garantir plus de sécurité pour les piétons du village. Les intempéries des derniers mois ont retardé cette réalisation.

D'autres phases de remise en peintures se feront petit à petit pour couvrir, à terme, l'ensemble de la commune.



REPLACEMENT DES LUMINAIRES

La société en charge de l'éclairage communal a procédé au remplacement des lampadaires défectueux.

Cette opération s'inscrit dans un programme global de modernisation de l'éclairage et d'économie d'énergie par la mise en place d'un équipement LED.



ÉTANCHÉITÉ ET ISOLATION



La commune a connu de fortes pluies et des dégâts des eaux ces derniers mois.

Pour ces raisons, des travaux d'étanchéité et d'isolation ont été nécessaires sur les bâtiments communaux vieillissants :

- Sur le toit terrasse de la maternelle
- Salle des Arcades
- Salle de danse

NOUVEAU SOL À LA MAISON DES BÉBÉS

Le sol souple de la cour extérieure de la maison des bébés s'était abîmé et pouvait devenir dangereux pour les enfants. Nous avons donc procédé à son remplacement.



SUR LES ROUTES ET CHEMINS

- Une campagne de redressement et de remplacement des panneaux de signalisation a été faite. Les panneaux qui le permettaient ont été redressés, les autres ont été remplacés.



- La campagne de rebouchage des trous se poursuit sur la commune.



- Des jardinières sont venues s'ajouter à celles existantes pour embellir le village avec des fleurs de saison.





SÉCURITÉ & CIVISME

RENFORCER LA SÉCURITÉ, FAIRE RESPECTER LES RÈGLES DE STATIONNEMENT ET LUTTER CONTRE L'INCIVISME, UNE VOLONTÉ MUNICIPALE.

Les questions de sécurité sont l'objet de réelles préoccupations au sein de la population et même si les petites villes comme Cuges ne subissent pas les mêmes problématiques d'insécurité que celles rencontrées dans les grandes agglomérations, la population est de plus en plus dans l'attente de réponses adaptées aux problèmes d'incivilité du quotidien (dégradations, altercations, déjections canines...).

C'est pour répondre de façon concrète à ces différentes préoccupations que la municipalité a souhaité étendre son réseau de caméras vidéo-protection ainsi que tous les dispositifs qui permettront de répondre au mieux aux différentes attentes légitimes de la population.

Trois caméras viennent d'être installées dans le cadre de la réhabilitation du Boulevard Gambetta.

Leur objectif sera de faire respecter les règles de stationnement, celles liées aux dépôts d'ordures en dehors des zones et containers prévus à cet effet mais aussi, les règles d'incivisme dont font parfois preuves les propriétaires de chiens qui oublient de ramasser les petits paquets laissés sur les trottoirs par leur chers « toutous ».

Malheureusement, ces petits problèmes du quotidien viennent souvent contrarier la volonté d'une population, heureusement plus nombreuse, de vouloir préserver son environnement et évoluer dans un cadre de vie respectueux de tous.



C'EST POUR BIENTÔT !

La municipalité installera prochainement sur le Boulevard Gambetta une borne de stationnement temporisé afin de réglementer celui-ci et permettre une meilleure rotation des véhicules de passage sur le centre urbain.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'interdiction de traverser la commune aux plus de 19 tonnes porte ses fruits

LA POLICE MUNICIPALE TOTALISE À CE JOUR :

PRÉVENTION : +250 camions avertis (demi-tour obligatoire)

ÉTRANGERS : 88 PV (paiement immédiat)

FRANÇAIS : 79 PVE (électronique) (hors verbalisation gendarmerie)



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

L'investissement dans un nouveau véhicule est venu récemment renforcer le service de la Police municipale.

Cet équipement permettra aux policiers municipaux d'accroître leur capacité d'intervention sur l'ensemble de la commune et en particulier d'intensifier le contrôle du passage des camions de plus de 19 tonnes, réglementé sur la commune depuis avril 2018.



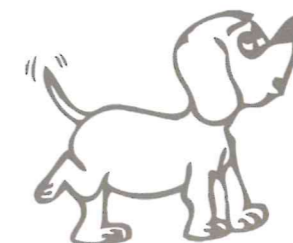
ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

L'armement de la police municipale constituait une mesure phare du programme électoral, présenté par Bernard Destrost en 2014.

L'arrivée au sein du service de la Police Municipale de M. Eric Lucquiaud (formateur diplômé en armement), est venue concrétiser ce projet et a permis à la municipalité de franchir le cap de l'armement sans difficulté et avec la plus grande confiance.

La Police Municipale est équipée de pistolets semi-automatiques 9mm.

Les trois policiers ont été formés et autorisés par la Préfecture à porter cet équipement.



LUTTER CONTRE L'INCIVISME

Des « toutounets » seront installés en 2019 sur le Boulevard Gambetta et sur l'ensemble de la commune afin de lutter contre le problème accru des déjections canines...

RETOUR EN IMAGES



RETOUR EN IMAGES

- 1 Les élèves de l'école élémentaire ont assisté à un spectacle de Noël de la Belle et la Bête
- 2 Jeudi 20 décembre, au restaurant scolaire, c'était repas de Noël !
- 3 Les enfants étaient venus nombreux accueillir le Père Noël devant la mairie pour le Noël du village

- 4 Les enfants de la crèche ont aussi assisté à un spectacle de Noël proposé par l'association Muzzynote
- 5 OK Corral a accueilli cette année encore le repas des aînés du village ainsi que celui du personnel municipal.
- 6 Les enfants de l'école maternelle ont chanté les chansons qu'ils avaient préparées pour le Père Noël venu leur rendre visite.



ASSOCIATIONS



AU PROGRAMME CE MOIS-CI

CLUB DE L'AGE D'OR

Le jeudi 24 janvier à partir de 14h30 le club organise pour ses adhérents une après-midi festive autour du gâteau des rois.

Inscription obligatoire auprès des responsables du club par téléphone ou au club ouvert le mardi et jeudi de 14h à 18h.

LES BIELLES DE L'ANGE



L'association « Les Bielles de l'Ange » tiendra son assemblée générale le vendredi 18 janvier 2019 à 18h30 à la salle des Arcades. Elle sera suivie comme d'habitude par un apéritif dînatoire et le traditionnel gâteau des Rois.

Si vous vous intéressez aux voitures anciennes, vous êtes cordialement invités à partager ce moment d'amitié et de convivialité.

TADLACHANCE

Assemblée Générale de l'association tadlachance : Mardi 15 janvier à 19h30 au 2^e étage de la coopérative.

Bienvenue à tous !

Tel : 06 15 97 86 18

LOTO



Loto du Comité St Eloi : dimanche 20 janvier à 14h30, salle des Arcades

Loto de la paroisse : dimanche 27 janvier à 14h30, salle des Arcades

Loto de l'amicale d'attelage des mulets de Cuges les Pins : dimanche 3 février à 14h30, salle des Arcades.

CULTURES EN SCÈNE

Toute l'équipe de Cultures en scène vous souhaite une bonne année 2019.

Abonnement CHATEAUVALLON
Jeudi 17 janvier 2019
Danse «My Ladies Rock»

Samedi 26 janvier 2019
Théâtre «Le Chien, la nuit et le couteau»
Départ à 19h devant la mairie



FOYER RURAL

Le foyer rural présentera ses vœux au cours d'un repas qui aura lieu dimanche 13 janvier 2019 à 11h30, salle des Arcades.

Participation 26 €
Renseignements 06.34.77.43.27

ATELIER ECO'CUGES

Prochain atelier le samedi 19 janvier 2019 en partenariat avec L'apié dei fado.

L'atelier se déroulera de 10h à 12h à la salle de l'entraide.

Au programme :

- Baume pour les lèvres au miel
- Gommage pour le corps au miel
- Savon liquide pour les mains au miel

Fin des inscriptions le 10 janvier 2019.

Tarifs atelier :

- 3 € adhérents / 6 € non adhérents

Informations complémentaires :
ecocuges@gmail.com

ASSO DESSEINS D'ART

DesSeins d'Art

Opération Coussins : samedi 12 janvier se tiendra aux Arcades l'opération annuelle de fabrication des coussins cœur pour Octobre Rose de 14h à 18h.

- Création de Coussins : on pique, on coud, on garnit des coussins.
- Création de petits sacs en tricot ou crochet.

Petits et grands sont invités.
A 18h, apéritif partagé.

Amenez votre petite contribution, une pelote de laine ou de coton et quelque chose à grignoter.

Pour confirmation : 06 23 47 83 81

EMPLOI



LA COMMUNE S'ENGAGE POUR L'EMPLOI

Certains chantiers se déroulant sur le territoire de Cuges-les-Pins génèrent des opportunités de formations qualifiantes et d'embauches pour les personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. C'est le principe de la clause d'insertion.

Les métiers relèvent majoritairement du bâtiment et des travaux publics : maçonnerie, plomberie, peinture, électricité...

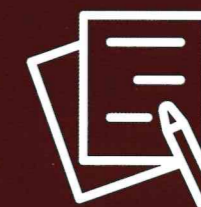
Des emplois de service liés au nettoyage, aux espaces verts et parfois administratifs (secrétariat...) sont également concernés.

QUI EST CONCERNÉ ?

- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an en continu ou depuis plus de deux ans en chômage récurrent.
- Demandeurs d'emploi seniors et jeunes diplômés ayant des difficultés à s'insérer dans le marché à l'emploi
- Bénéficiaires des minima sociaux
- Travailleurs et travailleuses handicapés
- Jeunes et adultes ayant un faible niveau de qualification
- Jeunes n'ayant jamais travaillé et inscrits dans les Missions locales

QU'EST-CE QUE LA CLAUSE D'INSERTION ?

Le code des marchés publics permet d'inclure dans certains marchés publics (ex : travaux, services, etc.), des dispositions favorisant l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.



RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

La municipalité de Cuges-les-Pins, en partenariat avec la métropole Aix Marseille Provence, le Pôle emploi et la mission locale, propose à toutes les personnes intéressées une réunion d'information collective :

MARDI 22 JANVIER À 10H

SALLE DES MARIAGES

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le CCAS de Cuges au 04.42.73.83.57

TRIBUNE LIBRE

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

Lors du dernier conseil municipal le maire nous a demandé en début de séance l'autorisation de modifier une délibération financière.

Nous aurions pu refuser. Nous avons accepté.

Dans ce même conseil, il a été proposé au vote un crédit relais de 1,7 millions d'€ pour l'école.

Nous aurions pu voter contre, nous avons voté pour.

Dans les deux cas le maire nous a remercié.

Pourquoi évoquer cela ? Tout simplement pour expliquer que nous continuons notre action en responsabilité.

Nous maintenons nos inquiétudes sur l'avenir du budget communal qui dans le même temps voit ses ressources baisser et ses dépenses augmenter.

Il n'est pas question de dénoncer l'extension de l'école ou la réfection de la voirie.

Ces objectifs nous les avons. Mais nos propositions étaient de réaliser des projets en adéquation avec les finances de la commune. Voilà notre opposition. Tout simplement.

Quant à l'émission « Pièces à conviction » qui a fait couler beaucoup d'encre, nous n'en sommes pas à l'origine bien évidemment. Cuges magazine s'en était fait largement écho d'ailleurs.

Face à la caméra nous n'avons fait que répéter nos inquiétudes en matière de finances. Ce que nous faisons depuis 4 ans.

G.Fasolino M.Parent P.Coste F.Barthélémy A.Di Ciaccio

EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Il y a des revirements et des volte face qui étonnent pour ne pas dire interpellent ! car comment « Unis pour Cuges » organe politique de nos opposants amplement relayé par « Mefi » cellule du parti communiste d'Aubagne, peut-il aujourd'hui prétendre défendre les projets d'investissement de voiries et d'école effectués à Cuges, après en avoir rejeté le fondement, pour ne pas dire le principe essentiel, son financement ? C'est un peu comme vouloir le beurre, l'argent du beurre et la crème... ! » Drôle de stratégie qui peut facilement être démantelée...

En ce qui nous concerne nous affirmons et assumons les investissements que nous réalisons sur le village. Nous assumons de les faire car nous faisons parallèlement et concrètement des choix d'économie de charges et de maîtrise de la masse salariale qui est à peu près le seul vecteur d'économie potentielle sur la commune. Cette notion économique est encore loin d'atteindre les préceptes idéologiques de nos opposants !

Alors comment auraient-ils pu financer leurs soi-disant investissements (ceux qu'ils n'avaient pas prévus dans leur programme) sans devoir opérer ces choix budgétaires ? Réponse « mission impossible » car entre embaucher et investir il faut choisir... c'est bien là que leur démonstration ne tient pas la route, mais au fond la question est la suivante : Auraient-ils du mal à assumer leur politique, celle qu'ils exercent sur le village depuis 30ans et dont chacun a pu tirer le bilan catastrophique ? Lorsque les échéances électorales approchent et qu'un vent de panique souffle sur leurs troupes, il est plus que temps de raccrocher les wagons !

Bonne Année à tous !

Groupe « Avec vous changeons Cuges »

NAISSANCES

Gina Julien Fasolino, née le 10/11
Eden Ba, né le 25/11
Tom Fasolino, né le 03/12
Romain Rhodes, né le 25/11

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des marques de soutien et d'affection que vous avez témoignées lors du décès de leur fils et frère Victor, la famille Brunel vous remercie d'avoir pris part à leur douleur.

Eric & Geraldine et leurs enfants

A VOUS LA PAROLE

COURS DE MATHS, PHYSIQUE ET GESTION MENTALE

Professeur donne cours particuliers de maths et sciences physiques, ainsi qu'un suivi méthodologique personnalisé, fondé sur la gestion mentale et le dialogue pédagogique, pour développer votre attention, mémorisation, compréhension, réflexion et imagination créatrice.

Frédéric Loze : 06.50.57.15.30

NOUVEAU À CUGES : SALON DE TATOUAGE «LES TATOUAGES SONT NOTRE HISTOIRE»

Tatouage aux traits ou aux points. Encres non testées sur les animaux, membre du SNAT.

Ouvert du lundi au samedi 10h-12h et 15h-20h (fermé jeudi et dimanche)

54, route nationale 8 à Cuges - 07.83.80.58.79 Créations originales et sourire garantis !

PORTRAIT



ALINE RAELISOA, DES MASCAREIGNES À LA PROVENCE

VOUS NE LA CONNAISSEZ PEUT-ÊTRE PAS ENCORE, POURTANT ALINE RAELISOA EST UNE VÉRITABLE ARTISTE !

NÉE DANS UN PETIT VILLAGE MALGACHE, ELLE EST TOMBÉE SOUS LE CHARME DE NOTRE COMMUNE ET S'Y EST INSTALLÉE IL Y A 8 ANS.

De son île natale, elle a gardé le sourire, la vitalité et l'amour des plantes, comme en témoigne son salon, véritable jungle urbaine aux accents créoles.

Quand on entend chanter Aline, on est tout de suite transporté. Son truc à elle, c'est le séga. Ce cousin du zouk est particulièrement célèbre dans l'océan indien.

UNE VIE D'ARTISTE

Quand Aline a commencé à participer à des concours de chant et radio-crochets, elle n'était encore qu'une enfant.

Très tôt, elle sait qu'elle veut devenir chanteuse, pourtant son père n'est pas d'accord. Musicien lui-même, il connaît les difficultés du métier et la pousse à passer son bac. C'est à 20 ans, à l'occasion de vacances chez sa cousine en France, à Toulon plus précisément, que sa vie va prendre un tournant.

Sa mère, comme le reste de sa famille, lui conseille alors de ne pas rentrer à Madagascar, où la vie commence à devenir difficile et où son avenir ne semble pas à la hauteur de ses ambitions.

Au fil de ses rencontres, la voix d'Aline va séduire les producteurs et musiciens locaux. Dans des groupes, comme choriste ou en solo, plusieurs albums voient le jour entre 1991 et 2013.

L'un d'entre eux est même produit par la Compagnie Créole ! Sa vie est alors rythmée par la scène et les voyages.

Pourtant, différentes épreuves personnelles vont la contraindre à freiner sa carrière alors même que, quelques années plus tôt, elle foulait la scène de l'Olympia à Paris. Mais la passion l'a vite rattrapée.

En 2018, Aline a chanté à la Foire de Marseille et son prochain album solo est prévu pour le printemps 2019.

UNE VIE DE BATTANTE

Loin de se contenter des strass et paillettes, Aline est surtout une grande travailleuse qui a exercé différents métiers : employée d'une usine de marrons glacés, chef dans le restaurant de son mari, animatrice sur Radio Gazelle... aujourd'hui, elle est responsable de laboratoire chez Sibell.

Sa vie personnelle est peu commune et incroyablement riche en événements, plus ou moins heureux. Aline a en effet échappé à la mort pas moins de cinq fois ! La première fois, elle n'était qu'un bébé, qui ne supportait pas le lait de sa mère. Enfant, elle a failli s'étouffer avec un litchi qui est mal passé. Une anecdote qui peut prêter à sourire mais qui aurait pu lui coûter la vie. Il y a eu aussi une histoire d'envoûtement, un accident de voiture qui lui a coûté deux phalanges et enfin, de très graves problèmes de violence conjugale.

Cette histoire, elle la raconte dans son autobiographie « La jeune fille des Mascareignes - Celle que la mort ne voulait pas connaître », écrite avec l'aide de son co-auteur Pascal Carausse. L'expérience de l'écriture lui a tellement plu qu'un deuxième livre est sur le point de paraître, qui traitera cette fois de sa carrière d'artiste.

Enfin, Aline écrit en ce moment même un livre de cuisine. Elle y présente ses recettes familiales favorites, qu'elles soient créoles ou françaises. Si le livre est à l'image de son auteure, soyez sûrs qu'il ne manquera pas de convivialité et de peps !

Virginie Ratto

*Monsieur Bernard Destrost,
Maire de Cuges-les-Pins*

et son conseil municipal vous souhaitent

une Bonne Année !

*et vous invitent à la Cérémonie des Voeux
samedi 26 janvier dès 18h30*

- salle des Arcades -

